



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse



Section Somme/Aisne

Mél : snpespjjsu80@gmail.com

Fédération Syndicale Unitaire

Déclaration préliminaire CTT Somme/Aisne du 1^{er} décembre 2016

Monsieur le Directeur Territorial,

Les personnels de la PJJ étaient en grève le 24 novembre dernier pour exiger de meilleures conditions de travail et de prise en charge des jeunes. Depuis plusieurs années les professionnels sont malmenés et les conditions d'exercice des missions se dégradent toujours un peu plus. Sourde à nos alertes à ce sujet, la DPJJ n'a pas pris la mesure des problèmes et mène depuis 2012 un dialogue de social creux et rythmé par les seules urgences de l'administration.

C'est pourquoi le SNPES continue de réclamer l'abrogation du cahier des charges des hébergements afin de redéfinir de nouvelles modalités de travail, respectueuses du rôle des équipes et du travail éducatif. Le SNPES affirme également que l'extinction programmée du corps des professeurs techniques est une nouvelle étape dans la mise à mort du secteur de l'insertion à la PJJ et la spécificité indispensable des UEAJ. En milieu ouvert, il est urgent de rediscuter des normes de travail afin de garantir une pluridisciplinarité effective et de permettre aux agents de retrouver une charge de travail compatible avec le respect de leurs droits et avec un travail de qualité.

Dans ce contexte, l'étude des registres SST à l'ordre du jour de ce Comité technique, ou l'étude des absences pour maladie, ne rassurent pas sur l'état de certains services du territoire. À l'heure où la PJJ se targue de dérouler un grand plan de prévention des risques psycho-sociaux, la situation du STEMOI d'Amiens, et particulièrement de l'UEAJ, est tout à fait alarmante.

La consultation du registre SST de ce STEMOI, a priori non visé par le CHSCT, donne à voir un conflit important et des conditions de travail dégradées de longue date. Cet état de fait est connu depuis longtemps, et pourtant rien ne change. Nous vous avons alerté à plusieurs reprises et dans différents cadres, sur la surcharge de travail qui touche les professionnels des UEMO, alors même que vous continuez à vider ces unités de leurs agents. Contrairement à ce qui avait été évoqué lors du dernier CTT, le recrutement sur la mission HD n'a pas été ouvert aux collègues d'hébergement, et ce dans le seul but de supprimer un nouveau poste de milieu ouvert.

À l'UEAJ d'Amiens, la situation empire de jour en jour malgré nos nombreuses alertes depuis 2011. Faudra-t-il qu'un drame arrive pour que soit prises des décisions à la hauteur du problème ? Pour le SNPES-PJJ, il est absolument inacceptable que des agents continuent d'être stigmatisés et matraqués de manière systématique. Le questionnaire, infantilisant et humiliant, envoyé par la direction de service à un agent pour s'expliquer sur

des faits déjà traités plusieurs semaines avant par la Direction Territoriale, relève de l'acharnement. De plus, la demande d'évaluation de la « dangerosité » de ce même collègue, débouchant sur une demande d'expertise psychiatrique, est une provocation ultime que nous ne pouvons accepter. D'autant plus que le collègue a appris cette demande lors de sa visite à la médecine de prévention, sans que sa direction n'ait estimé utile de l'en informer.

Cet épisode nous amène à penser que la seule réponse qui est apportée à la crise profonde que traverse l'UEAJ, c'est de taper encore et encore, de plus en plus fort, sur des agents ciblés comme les « mauvais objets », peut-être jusqu'à les faire craquer.

Monsieur le Directeur Territorial, nous refusons de siéger à ce Comité Technique. Nous ne reprendrons pas le dialogue social avec vous tant que vous n'aurez pas mis fin, de manière claire et définitive, à l'acharnement dont est victime notre collègue.

Enfin, vous avez évoqué à plusieurs reprises, y compris par écrit, l'éventualité d'une inspection du STEMOI d'Amiens au vu des nombreuses souffrances au travail exprimées par un nombre important de professionnels ces dernières années, dont certains ont même quitté le service pour échapper à ces difficultés. Au regard des nouvelles dégradations des conditions de travail au STEMOI, et de l'incapacité de l'institution à y apporter des réponses efficaces et bienveillantes, nous vous demandons d'enclencher dès maintenant une telle procédure auprès de votre hiérarchie. Il est désormais clair en effet que seule une intervention impartiale et extérieure au service pourrait à ce stade permettre de prendre le recul nécessaire et de mettre fin à la stigmatisation et l'acharnement dont sont victimes certains agents.